



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 1 de 13

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Kisling - 9195 pressure can

UFI: 68J4-0NDY-P20Y-YUCM

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

Société: Kisling AG

 Rue:
 Motorenstrasse 102

 Lieu:
 CH-8620 Wetzikon

 Téléphone:
 +41 58 272 0 272

E-mail: customerservice@kisling.com

Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143

E-mail: compliance@kisling.com

Internet: www.kisling.com

Fournisseur

Société: Kisling (Deutschland) GmbH

Rue: Salzstraße 15

Lieu: D-74676 Niedernhall Téléphone: +49 7940 50961 61

E-mail: customerservice@kisling.com

Interlocuteur: Product Compliance Téléphone: +49 7940 5096 143

E-mail: compliance@kisling.com

Internet: www.kisling.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 24h numéro d'appel d'urgence +1 872 5888271 (KAR)

Tox Info Suisse: 145 / +41-44-2 51 51 51

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Aerosol 1; H222-H229 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 2 de 13

#### **Pictogrammes:**





#### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

#### Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

**Mention** Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger H222-H229-H336

Conseils de prudence P102-P210-P211-P251-P410+P412

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2. Mélanges

# **Composants pertinents**

Nº CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; is	opropanol		50 - < 100 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
124-38-9	carbon dioxide			1 - < 5 %
	204-696-9			
	Compressed gas; H280			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Lilling de Co	incenti ations s	pecifiques, facteurs in et ETA			
N° CAS	N° CE	Nº CE Substance			
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
67-63-0	200-661-7 propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol		50 - < 100 %		
	par inhalation: DL50 = 4570-58	CL50 = 30 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 13900 mg/kg; par voie orale: 340 mg/kg			



Kisling AG

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 3 de 13

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin

# Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre. Brouillard d'eau.

## Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Retour de flamme sur longue distance possible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Produits de décomposition dangereux: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate

# 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiquesn ni dans les plans d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Évacuer la zone.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Eliminer en observant les réglementations administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Kisling AG

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 4 de 13

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ventiler la zone concernée. Éviter de respirer les aérosols.

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

## Pour le nettoyage

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.

#### **Autres informations**

Recueillier dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

# Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection individuel

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire.

# Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec:

Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes, Peroxydes organiques et matières autoréactifs, Solides inflammables, Gaz, Explosif

## Information supplémentaire sur les conditions de stockage

5 - 30°C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 5 de 13

## 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	SSC, B	
		400	1000		VLE courte durée		
124-38-9	Gaz carbonique	5000	9000		VME 8 h		
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME 8 h		
		3200	7600		VLE courte durée		
74-98-6	Propane	1000	1800		VME 8 h		
		4000	7200		VLE courte durée		

## Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance				
DNEL type	•	Voie d'exposition	Effet	Valeur	
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isoprop	panol			
Salarié DNE	EL, à long terme	par inhalation	systémique	500 mg/m³	
Salarié DNE	EL, à long terme	dermique	systémique	888 mg/kg p.c./jour	
Consommat	teur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	89 mg/m³	
Consommat	teur DNEL, à long terme	dermique	systémique	319 mg/kg p.c./jour	
Consommat	teur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c./jour	

# Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	
Milieu envir	onnemental	Valeur
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	
Eau douce		140,9 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		140,9 mg/l
Eau de mer		140,9 mg/l
Sédiment d'eau douce		552 mg/kg
Sédiment marin		552 mg/kg
Intoxication secondaire		160 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2251 mg/l
Sol		28 mg/kg

# 8.2. Contrôles de l'exposition









conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 6 de 13

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm

période de latence: > 480 min

Remplacer en cas d'usure. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

#### Protection de la peau

Utiliser des vêtements de travail aux propriétés antistatiques.

#### **Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome

#### Protection contre les risques thermiques

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non applicable

< -20 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non déterminé Limite inférieure d'explosivité: 1,9 vol. % Limite supérieure d'explosivité: 13 vol. % 11.7 °C Point d'éclair: non déterminé Température d'auto-inflammation: Température de décomposition: non applicable non applicable pH-Valeur: Viscosité cinématique: non déterminé Hydrosolubilité: non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

non déterminé
non déterminé

(à 20 °C)

Densité: 0.78 g/cm³
Densité relative: non déterminé





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 7 de 13

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

non déterminé
non déterminé

#### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Propriétés comburantes

non déterminé

## Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Teneur en corps solides:

Viscosité dynamique:

non déterminé
non déterminé
non déterminé

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Matières à éviter: Agents oxydants.

## 10.4. Conditions à éviter

Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

# Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance	Substance				
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopro	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 5840 mg/k	4570- g	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg	13900	Lapin	Fournisseur précédent/Producteur	OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	30 mg/l	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 8 de 13

#### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

## Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10000 mg/l		Pimephales promelas	` '	OECD Guideline 203

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

## Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	0,05

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 9 de 13

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eliminer en observant les réglementations administratives.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés;

Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet

spécial

#### Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

160504 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés;

Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet

spécial

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150110 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection

(non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de

telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E0
Catégorie de transport: 2



Dispositions spéciales:

Passenger LQ:

Quantité exceptée:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	Kisling - 9195 pressure can				
Date de révision: 25.07.2024	Code du produit: 9195K	Page 10 de 13			
Code de restriction concernant les tunnels:	D				
Transport fluvial (ADN)					
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
<u>d'identification:</u>					
14.2. Désignation officielle de	AÉROSOLS				
transport de l'ONU:	0				
14.3. Classe(s) de danger pour le	2				
<u>transport:</u> 14.4. Groupe d'emballage:	<u>-</u>				
Étiquettes:	2.1				
Luquettes.	2.1				
	22				
Code de classement:	5F				
Dispositions spéciales:	190 327 344 625				
Quantité limitée (LQ):	1 L				
Quantité exceptée:	E0				
Transport maritime (IMDG)					
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
<u>d'identification:</u>					
14.2. Désignation officielle de	AEROSOLS				
transport de l'ONU:					
14.3. Classe(s) de danger pour le	2.1				
<u>transport:</u>					
14.4. Groupe d'emballage:	-				
Étiquettes:	2.1				
	2				
Dispositions spéciales:	63 190 277 327 344 381 959				
Quantité limitée (LQ):	1000 mL				
Quantité exceptée:	E0				
EmS:	F-D, S-U				
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	, -				
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1950				
d'identification:	ON 1930				
14.2. Désignation officielle de	AEROSOLS, FLAMMABLE				
transport de l'ONU:	, in too o zo, i is think to ze				
14.3. Classe(s) de danger pour le	2.1				
transport:					
14.4. Groupe d'emballage:	-				
Étiquettes:	2.1				
•					

A145 A167 A802

30 kg G

Y203 E0





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 11 de 13

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 29, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les

100 % (780 g/l)

émissions industrielles:

Indications relatives à la directive

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des

jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation

professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de

18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 95.5 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 12 de 13

#### Abréviations et acronymes

Flam. Gas: Gaz inflammables

Aerosol: Aérosol Compressed gas

Flam. Lig: Liquides inflammables Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service **DNEL: Derived No Effect Level** DMEL: Derived Minimal Effect Level PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

# Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification	
Aerosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle	
Eye Irrit. 2; H319	Principe d'extrapolation "Aérosols"	
STOT SE 3; H336	Principe d'extrapolation "Aérosols"	

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Kisling - 9195 pressure can

Date de révision: 25.07.2024 Code du produit: 9195K Page 13 de 13

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)